



# PROCES-VERBAL N° 1

## Commission Régionale Finances.

---

**Réunion du :** Mercredi 22 Juin 2022.

---

**Présidence :** M. Antoine EMMANUELLI

---

**Présent(s) :** MM Jean-François PAOLACCI et Antoine ROMBALDI.

---

**Absent(s) :**

---

**Excusé(s) :**

---

**Assiste(nt) :**

---

## **1 - Composition du bureau saison 2022-2023.**

Pour la saison 2022-2023, la composition de la Commission des Finances est la suivante :

**Président** : M. EMMANUELLI Antoine.

**Membres** : MM PAOLACCI Jean-François et ROMBALDI Antoine.

## **2 - Études des comptes et tarifs pour la saison 2022-2023.**

La Commission des Finances s'est réunie le mercredi 22 juin 2022 en visio-conférence avec l'application StarLeaf à partir de 19 h 00.

L'objet de cette réunion est d'étudier les comptes arrêtés au 31 mars 2022.

La Commission présentera prochainement un rapport aux membres du Bureau de la Ligue Corse de Football.

## **3 - Études du tarif des amendes pour la saison 2022-2023.**

Après avoir consulté le document relatif aux tarifs des amendes, la Commission souhaite se documenter auprès de la Fédération Française de Football et d'autres Ligues afin de présenter une synthèse détaillée.

La Commission proposera lors du prochain Comité Directeur, de geler les tarifs pour la saison 2022-2023, afin d'aider les clubs à traverser le mieux possible la période post covid.

Fin de la séance à 19 h 40.